

# CHATEAUNEUF DE GADAGNE

## Bulletin Municipal

N° 47 - Mars 2013

Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : C. Germain - A. Cangélosi - R. Vettoretti - Imprimerie De Rudder



### LA FOULEE DES FELIBRES : une course pour tous !

Le dimanche 17 mars prochain, le parc de l'Arbousière ouvrira grand ses portes pour la 23<sup>ème</sup> édition de la Foulée des Félibres, journée importante pour notre fief qui accueillera les coureurs accompagnés de leur famille et de leurs amis venus des quatre coins de la région.

La Foulée des Félibres fait partie des événements incontournables de notre village et tient à rester fidèle à sa ligne de conduite, qui vise à réunir des personnes qui souhaitent partager et allier le plaisir de courir avec la convivialité qu'il convient d'y apporter.

Mais ce succès on le doit aussi à la maîtrise de l'organisation, rendue possible grâce à la centaine de bénévoles qui donnent d'eux-mêmes et prennent à cœur de tenir le rôle auquel chacun d'eux est affecté.

Nous profitons de ces lignes pour inviter à se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie, **toute personne qui souhaiterait rejoindre l'équipe de nos bénévoles**, dont la plupart répondent présents depuis plus de 20 ans, et aspirent légitimement à une retraite bien méritée.



### AGENDA DE MARS

2	Akwaba Tremplin musiciens amateurs Li Bon Vivènt Repas dansant costumé
6	Médiathèque Les (petites) histoires du mercredi
7	Akwaba Stage Burlesque
8	Akwaba Concert rock'n'roll
9	Vieux Crampons St Patrick's Day
12	Akwaba Spectacle jeune public
15	Akwaba Spectacle musical
16	Sidomra Mise à disposition de composteurs Médiathèque Heure du Conte Le Vent, la Vie
	Akwaba Concert de reggae
17	Comité des Fêtes Foulée des Félibres
20	Médiathèque Lecture Rire en Poésie
22	Tennis Club Début du Tournoi Open
23	Akwaba Soirée chanson rock
	Li Bon Vivènt Sortie à Eyguebelle
30	Vélo Club Repas annuel
	Akwaba Soirée hip hop



C'est dans cet esprit, que le comité d'organisation a décidé de créer cette année, parallèlement à la course des 15 km, une seconde course d'une distance de 5.7 km, appelée « course populaire » au bon sens du terme, car accessible à tous.

Par ailleurs, en reversant un euro par coureur inscrit, nous soutiendrons l'action menée par un de nos partenaires, auprès de l'Institut Paoli Calmette, au profit de la recherche contre le cancer.

Le parcours varié, pittoresque et champêtre, le site exceptionnel du parc de l'Arbousière contribuent, certes, largement à la réussite de cette course.

A l'issue de la compétition, la remise des récompenses a beau être la phase ultime d'une organisation réussie, elle n'en demeure pas moins une étape fondamentale grâce à nos partenaires et sponsors, qui nous font confiance et reconnaissent par leur généreuse dotation, la valeur de cette course pédestre.

Outre la passion du sport, la course à pied est l'une des disciplines où les valeurs de plaisir et d'amitié ont encore tout leur sens : c'est ce que nous vérifierons, une fois encore, le dimanche 17 mars.

Monique REBOUL  
Adjointe au Maire



### LA PENSÉE DU MOIS

La vie, c'est une pièce de théâtre : ce qui compte ce n'est pas qu'elle dure longtemps mais qu'elle soit bien jouée.

Sénèque

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 février 2013

## Attribution d'une subvention exceptionnelle

L'amicale des anciens élèves de l'école P. Goujon organise en 2013 un week-end de retrouvailles. Le coût de cette manifestation est estimé à 3480 €. L'association sollicite la commune pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle de 1000 €, que le Conseil lui accorde.

## Demandes de subvention pour des aménagements du jardin d'enfants et de la crèche

La P.M.I a adressé des recommandations pour l'aménagement de la crèche et du jardin d'enfants. Elle préconise notamment : Pour la **crèche** : la suppression des convecteurs, la mise en place d'une climatisation dans la salle des petits et d'un sol amortissant au niveau des bacs à sable

Pour le **jardin d'enfants** : l'installation d'une climatisation, le réaménagement de l'espace à langer et la mise en place de paravents entre les WC

Ces travaux sont estimés à 3 240 € H.T. pour la crèche et 10 920 € H.T. pour le jardin d'enfants. La C.A.F. pourrait apporter sa contribution à hauteur de 50 %. Le Conseil municipal approuve les plans de financement présenté.

## Autorisation d'engager des dépenses en investissement avant le vote du budget

L'article L1612-1 du Code général des Collectivités territoriales dispose que l'exécutif territorial peut engager et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'année précédente. Le Conseil municipal autorise l'engagement et le mandatement

de la dépense suivante, imputée en section d'investissement : *logiciel antivirus 15 postes* pour un montant de 956,80 € TTC.

## Médiathèque : demande de subvention pour l'espace e-CG

La Médiathèque municipale propose des ateliers d'initiation à l'informatique ainsi que de l'accompagnement individuel pour la prise en main d'un ordinateur ou d'un logiciel et pour la réalisation de démarches en ligne.

Ces prestations s'inscrivent dans le cadre du dispositif *espace e-CG Vaucluse* porté par le Conseil Général. A ce titre la Commune peut bénéficier d'une subvention de 4 000 euros. Le Conseil Municipal approuve le plan de financement et autorise Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Général pour cette subvention.

## QUESTIONS DIVERSES

### SITUATION FINANCIERE 2012

Les réalisations 2012 sont, pour l'essentiel, en ligne avec le budget prévisionnel. Le montant prévu pour l'autofinancement des opérations d'investissement est inférieur à celui de 2011, et s'établit à 581 646 € (au lieu de 620 000 € l'an dernier).

Pour compléter ce bilan financier, il est intéressant de situer le montant de la dette contractée et son évolution sur les 5 dernières années. **Les tableaux ci-dessous** en donnent une illustration, qui montre que la situation de la commune est bonne.

### RYTHMES SCOLAIRES

Le décret du 24 janvier, relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, fixe de nouveaux principes : étalement de l'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin; journée de classe de maximum 5 h 30 et une demi-journée de maximum 3 h 30; une pause méridienne de 1 heure 30 au minimum. L'ajout de 3 heures de classe le mercredi matin est prévu pour permettre d'alléger les autres journées en moyenne de 45 minutes.

Le décret prévoit également que des activités pédagogiques complémentaires aux heures d'enseignement seront organisées en groupes restreints afin d'aider les écoliers rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'accompagner le travail personnel des autres élèves ou de mettre en place une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial. Cette réforme doit prendre effet à la rentrée 2013, mais le Conseil municipal pourra, au plus tard le 31 mars prochain, faire part de son souhait de reporter l'application de la réforme à la rentrée 2014. Les contraintes liées à la mise en place des nouveaux rythmes sont à l'étude.

### MARCHE HEBDOMADAIRE

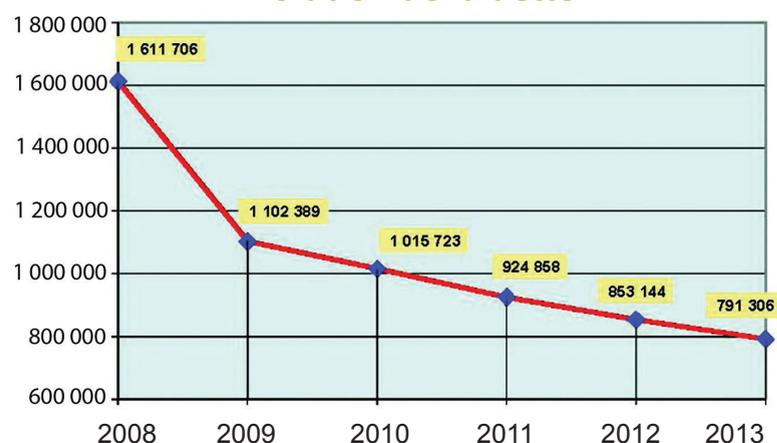
Nous avons été saisis en octobre dernier, d'une demande de création d'un marché hebdomadaire, de type classique comme il en existe dans les villages alentour. Le projet a été examiné avec les représentants du

syndicat des commerçants non sédentaires. Ceux-ci ont fait part de leur réticence à ce que la gestion d'un marché soit confiée à un prestataire privé et souhaiteraient que, dans le cas où la commune créerait ce marché, celui-ci soit géré en régie. Mais, la création d'un marché entraîne un certain nombre de contraintes (*fixation de droits de place, emplacements et modalités de placement, dispositions relatives au contrôle administratif, d'hygiène et de sécurité, dispositions disciplinaires, conditions de nettoyage, de circulation, de perception des droits de place, etc.*). Il convient donc préalablement de rédiger un règlement soumis au Conseil, lequel souhaite se donner le temps de la réflexion.

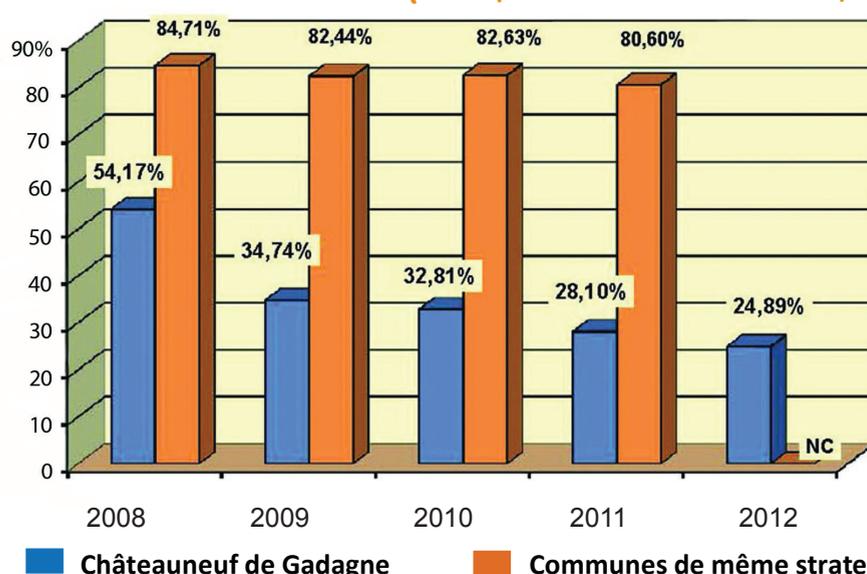
### SALLE DE L'ARBOUSIERE

Comme prévu, le carrelage de la salle de l'Arbousière (ainsi que celui de la cuisine) est en cours de réfection. Les travaux seront achevés vers le 15 février.

Evolution de la dette



En-cours de la dette (% des produits de fonctionnement)



# INFOS GENERALES

Pour écrire au BM  
bulletinmunicipalcdg@gmail.com

## Numéros Utiles

**Pharmacie de garde :** Resogarde 3237  
**Médecins de garde :** 04 90 23 16 16  
**Infirmières**  
**Mme DEMEURE-LAURENT**  
Cabinet 04 90 22 50 97  
Domicile 04 90 83 97 14  
Portable 06 12 13 62 36  
**Mme RABBIA-LAUTIER** 06 87 55 8014  
**Mme LANZALAVI** 06 84 53 62 22

## Autres Numéros

**Police / Gendarmerie** 17  
**Pompiers** 18  
**SAMU** 15  
**SOS Amitié** 05 63 54 20 20  
**Electricité** 0 810 33 35 84  
**Gaz** 0 810 89 39 00  
**Centre Antipoison** 05 61 77 74 47

## Centre Echanges Internationaux

Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil !

De jeunes étrangers viennent en France passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI (Centre Echanges Internationaux) aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Lisa, jeune allemande, recherche une famille à partir du mois de Septembre, pour une année scolaire. Elle fait partie d'un club de handball et joue du piano. Mariana, jeune mexicaine passionnée par la danse, arrivera en Septembre pour un séjour de 10 mois et elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi.

Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !  
Renseignements : CEI- Béatrice Ravold  
05.59.26.21.42 / 06.38.84.52.03

## JARDIN D'ENFANTS

Année scolaire 2013/2014  
Inscriptions pour Septembre 2013

Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants, nés en 2011, souhaitant fréquenter le Jardin d'Enfants sur la prochaine année scolaire.

Dossier à retirer à la structure.  
Renseignements au 04 90 22 00 82

## CONSEIL REGIONAL

Par sa volonté de tisser des liens avec les habitants de Provence Alpes Côte d'Azur, et promouvoir ses actions, la Région a acquis un véhicule léger d'animation chargé d'accueillir, informer le grand public et offrir un véritable service de proximité.

A cet effet, son véhicule et son équipe d'animation seront présents sur le marché hebdomadaire, place de la Poste, le **mercredi 13 mars**.

**MISE A DISPOSITION de composteurs individuels**  
**Samedi 16 mars 2013**  
**de 9 h à 13 h**  
**au pôle de valorisation des déchets de Vedène**  
**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**  
04 90 23 44 76 ou [www.sidomra.com](http://www.sidomra.com)



Le SIDOMRA met à disposition des composteurs individuels, le samedi 16 mars, de 9h à 13h, sur son site de Vedène.

Si vous possédez un jardin ou une cour et si vous n'en êtes pas déjà équipé, inscrivez-vous pour retirer un composteur individuel contre une participation de 17,94 €.

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Bernard INGUIMBERTY qui officie comme conciliateur de justice dans notre commune, assurera ses prochaines permanences en Mairie les **vendredis 8 et 22 mars, de 9h à 12h**. Les Castelnovins qui souhaiteraient le rencontrer peuvent prendre rendez-vous auprès du secrétariat 04 90 22 41 10.

## MEDIATHEQUE

**Atelier d'initiation informatique**  
**Samedi 9 mars** de 10h30 à 12h  
**Emploi et Mobilité** : présentation des principaux sites ressources en matière de recherche d'emploi et de mobilité. Sur inscription (places limitées) au 04.90.22.42.50

**Heure du Conte**  
*Le Vent, la Vie*, par la Compagnie du Chat qui Louche  
**Samedi 16 mars** à 10h45. Pour les enfants à partir de 1 an  
Sur réservation au 04.90.22.42.50

**Lecture**  
*Rire en Poésie* avec Jo Méjean et Claudine Kimmerlé  
**Mercredi 20 mars** à 19h.  
Sur réservation au 04.90.22.42.50

**Les (petites) histoires du mercredi**  
*Histoires de bonhomme*  
**Mercredi 6 mars** à 10h30.  
Pour les enfants à partir de 1 an  
Lectures et chansonnettes racontées par les bibliothécaires  
Sur réservation au 04.90.22.42.50

## Rapport annuel de l'Agence Régionale de Santé sur la qualité de l'eau

La commune de Châteauneuf de Gadagne est alimentée par un forage qui bénéficie des périmètres de protection mis en place par arrêté préfectoral. L'eau, avant d'être distribuée, est désinfectée au chlore gazeux.

MESURES	CARACTERISTIQUES	VALEUR MAXI RELEVÉE
<b>BACTERIOLOGIE</b>	La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur	<b>0</b>
<b>PESTICIDES</b>	Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0.1microgrammes par litre	<b>0,00 mcg/l</b>
<b>NITRATES</b>	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder <b>50 mg/l</b>	<b>6,2 mg/l</b>
<b>DURETE</b>	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.	<b>63 °f</b>
<b>FLUOR</b>	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder <b>1,5 mg/l</b>	<b>0,27 mg/l</b>
<b>CONCLUSION</b>	L'eau distribuée au cours de l'année 2011, présente une qualité bactériologique et chimique conforme à la réglementation, y compris pour les substances indésirables (nitrates, sulfates, ) ainsi que pour les substances toxiques. Le contrôle effectué par le distributeur montre une concentration très faible en ETBE.	

# Châteauneuf de Gada

## Ecole d'autrefois, rythmes d'aujourd'hui

Depuis l'instauration de l'Ecole obligatoire en 1882, le calendrier et les rythmes scolaires ont connu nombre de réformes. Jusque dans les années 50, les vacances d'été duraient de la mi-juillet à fin octobre. La semaine de classe va du lundi au samedi avec une coupure le jeudi, qui sera remplacé par le mercredi en 1972. 1968 voit l'instauration d'un découpage de la France en zones de congés scolaires pour favoriser l'industrie touristique. En 1980, le principe d'une alternance 5 à 7 semaines de classe et 2 semaines de vacances est adopté. En 2008 Xavier Darcos, Ministre de l'Education Nationale, instaure la semaine de 4 jours, décision sur laquelle Vincent Peillon, actuel ministre, entend revenir pour l'allonger à 4,5 jours. L'application se ferait dès la rentrée 2013, le report à celle de 2014 étant possible. La nouvelle durée hebdomadaire va entraîner des modifications dans les emplois du temps et parfois des bouleversements dans les activités qui étaient organisées hors le temps scolaire et notamment le mercredi. Elle va demander aussi un effort financier aux communes qui devront notamment gérer l'allongement de l'occupation et du fonctionnement des écoles. La journée des écoliers pourrait, elle aussi, être modifiée avec la mise en place des nouveaux horaires et rythmes scolaires. La durée du temps scolaire, actuellement 24 heures hebdomadaires en primaire, n'a cessé de diminuer depuis Jules Ferry. Le contenu et les méthodes d'enseignement ont dans le même temps largement évolué.

Selon le témoignage de notre plus ancien écolier, le Général Roure, la journée de classe était, dans les années 20, organisée de façon presque immuable. Les horaires étaient 8h00-11h00 et 13h00-16h00. A la pause méridienne la plupart des élèves rentraient chez eux saufs ceux habitants la cité éloignée du Moulin Rouge (l'actuel

Centre Aéré de la ville d'Avignon). L'étude du soir avait lieu de 16h30 à 17h30. A l'arrivée des élèves, le maître vérifiait la propreté des mains et des cheveux. La classe commençait toujours par une leçon de morale.



1988 - Ecole d'autrefois, dans la classe de Robert Bosc, avec Mme Dupoux, institutrice à Gadagne dans les années 50.

Les instituteurs, Hussards noirs de la République comme on les appelaient, avaient à cœur de former les jeunes générations aux qualités qui feraient d'eux de bons citoyens : civisme, probité, respect, goût du travail bien fait et surtout sens du devoir... Elève de M. Buffier, qui a donné son nom à une des salles du secrétariat de la mairie, M. Roure se souvient encore des leçons d'arithmétique, lecture, écriture, Histoire, Géographie, Sciences... Les activités les plus ludiques étaient réservées aux fins d'après-midi. Les élèves apprenaient La Marseillaise et participaient à la préparation des fêtes patriotiques mais aussi à celles de Noël, traditionnelles en Provence, où elles constituaient un élément fort du lien social.

Dans un monde encore essentiellement rural, une grande place était faite à l'enseignement de la nature, des soins à donner aux cultures et aux animaux, au rôle du monde paysan dans l'économie. Cet enseignement était complété par la participation à l'organisation de soirées

et veillées familiales, où les élèves et leurs aînés se retrouvaient pour de bons moments d'échanges, de convivialité, de chants, voire de séances de cinéma ou de théâtre avec parfois, l'organisation de conférences. Plus tard, des sorties en autocar furent organisées permettant la découverte de paysages et territoires proches, mais que la plupart des petits écoliers ne connaissaient pas, à une époque où l'on voyageait peu. La découverte de la mer, des paysages maritimes avec, comme on le voit ci-dessous, une sortie à Sausset-les-Pins, était un moment fort, inoubliable, pour les enfants d'alors.

L'instituteur du village pouvait compter sur ceux que l'on nommerait aujourd'hui «intervenants extérieurs», tous bénévoles. Marius Faudrin, professeur d'arboriculture reconnu, archéologue et érudit, recevait les élèves dans le jardin de sa Villa Vitis (rue Baron Le Roy) où il leur dispensait des cours de taille et de soins à donner à la vigne et l'olivier. Sur Campbeau, Hippolyte Vatton faisait pendant les vacances office d'animateur en apprenant aux enfants des chansonnettes en provençal. Agrégé de Lettres, Régis Vatton donnait aux plus grands des conseils de rédaction, d'analyse et de composition de textes. Le commandant Crivel évoquait les terres lointaines où son métier de soldat l'avait conduit. L'éducation musicale se faisait à la mairie, lors de soirées familiales, avec les frères Baculard qui jouaient du violon et de la contrebasse, et Poynard, roi de la clarinette. Avec des chanteurs, des danseuses qui faisaient découvrir des danses à la mode mais aussi pavanes et menuets. Marceau Buffier fut un instituteur modèle, pleinement conscient de sa mission et de son rôle dans l'éducation des enfants, mais aussi dans la vie du village. Il avait su ouvrir l'école sur le monde et donner à ses élèves une instruction la plus citoyenne possible, dans le respect des idées et des convictions de chacun. C'est ainsi, poursuit M. Roure, que bien qu'étant athée convaincu, M. Buffier autorisait ses élèves enfants de chœur à s'absenter si une messe devait être célébrée en semaine, à l'occasion d'obsèques religieuses par exemple. Il se dévouait pour les habitants de Châteauneuf en organisant des cours pour adultes, où ces derniers pouvaient réviser leurs connaissances et se perfectionner en lecture, écriture ou calcul.

Dans cette première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, la vie scolaire, au-delà des règles imposées par les programmes, s'adaptait aux besoins de chacun et s'intégrait à la vie de la communauté villageoise à une époque où le maître d'école jouissait d'un prestige qui dépassait l'enceinte de sa classe et les travaux attachés à sa fonction.



Sortie en mer à Sausset-les-Pins en 1922 pour ces petits écoliers castelnovins accompagnés de parents et d'amis de l'école. Comme nombre de ses camarades, Charles Roure (au centre, au-dessus de la fillette en short blanc) porte col blanc et tenue impeccable. Jolis chapeaux et souliers blancs pour les fillettes. Cette sortie est une fête dont le souvenir restera longtemps dans les mémoires et les cœurs.

# gne, village provençal

## LA GLACIERE DE GADAGNE

(suite du BM de février)

Largement enfouie près de la tour du Jas, notre glacière a dû être construite vers la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle ou au début du XVIII<sup>ème</sup>, si l'on se réfère à différentes études qui situent à cette période l'aménagement de glacières du même type, telles celles du massif de la Sainte-Baume.



**La glacière de Pivaut - Sainte-Baume**  
Restaurée par le Conseil Général du Var cette glacière est la plus importante de celles, nombreuses, du massif de la Sainte-Baume qui approvisionnaient Marseille et Toulon. Elle pouvait contenir plus de 3000 m<sup>3</sup> de glace.

La fin de l'optimum climatique du Moyen-Age et l'entrée de l'Europe dans ce que l'on a nommé le *Petit âge glaciaire* (fin XVII<sup>ème</sup> à fin XIX<sup>ème</sup>) a pu faciliter la récolte de la glace et sa conservation dans des constructions spécialement étudiées. Les images spectaculaires du recul du glacier des Bossons, près de Chamonix, illustrent parfaitement ce que fut cette période de retour de grands froids.

Nous l'avons dit, la glacière de Gadagne était remarquable par sa taille, qui devait atteindre entre 8 et 9 m s'agissant du diamètre extérieur. Sa profondeur réelle nous est inconnue mais par extrapolation nous pouvons l'estimer à 10-12 m. Cela correspond à peu près au dénivelé entre l'actuel terre-plein et le point de sortie des eaux de fonte. L'évaluation reste grossière, faute de connaître précisément la pente du canal d'écoulement. La toiture conique, dotée d'une jolie génoise, coiffait un sommet bâti en cape de four, probablement isolé entre tuiles et pierres par de la terre ou du sable. A l'intérieur, contre le mur rond, paille et branchages pouvaient compléter une isolation rendue nécessaire par l'enfoncement dans un sol dont la température paraît stabilisée aux environs

de 13°C, passé les premiers mètres. Le fonctionnement des glacières de Provence a été bien étudié par Charles Casals et Victor Moussion, qui se sont penchés aussi sur le privilège exclusif donné en 1648 à Magdeleine de Venel, *Dame de la reine*, de faire commerce de la glace en Provence.

Avant d'emplir la glacière, l'on s'assurait de son parfait état de propreté, le fond et les parois, débarrassés des débris et amas, étant même lavés à grand-eau. Un nouveau lit de sarments était posé pour laisser passer l'eau de fonte. Puis on garnissait le fond et les parois d'une épaisse couche de paille. Dès que les fortes gelées étaient là, on battait le rappel des paysans qui allaient *caver* la glace dans les fossés et points d'eau stagnants environnants. Si nécessaire on allait la chercher, au prix d'un long charroi, au mont Ventoux, au-dessus de Bédoin, les chemins du flanc nord, pourtant plus froid, étant difficilement carrossables. On prélevait le plus souvent de la neige qu'il fallait tasser au maximum avant le transport. Le soir venu, plusieurs dizaines d'hommes s'attelaient au remplissage. Une partie d'entre eux, chaussés de sabots, empruntait une longue échelle « pour descendre dans la pénombre froide et humide de la glacière dont le fond est vaguement éclairé par des lampes à huiles. Alors commençait un travail harassant. On leur jetait des charges de glace qu'ils étalaient avec des pelles en bois. Ils brisaient les blocs avec des mailloches en bois d'orme et, de temps en temps, envoyaient de l'eau pour solidifier l'ensemble.

*D'autres charges étaient jetées lorsque le premier lit de glace, bien battu, était*

*parfaitement homogène. Au fur et à mesure du remplissage, les parois étaient garnies de paille pour isoler des murailles la masse glacée...». La confection du chapeau sommital était délicate, car la glace devait faire bloc et être lissée sans défauts. On remplissait de paille l'espace entre le chapeau et la voûte, puis on calfeutrait, le plus hermétiquement possible, la trappe. Une glacière de 700 m<sup>3</sup> pouvait mobiliser une centaine d'hommes par nuit d'approvisionnement. Le résultat final dépendait de la bonne isolation des parois et de la réussite du remplissage. Peu ou mal remplie, la glacière perdait rapidement de sa force de conservation, ce qui devait arriver lors d'hivers trop doux ou trop secs.*



**Une glacière en Provence, très ressemblante à la nôtre**

Si les papes pouvaient, en cas de pénurie, faire venir de la glace des Alpes par bateau, l'approvisionnement des glacières éloignées des ports du Rhône était problématique, les années de faible gel et d'absence de neige au Ventoux.

**A suivre...**



**Etablie sur le flanc nord-est de la colline, la glacière (indiquée par la flèche jaune) occupait un des endroits les plus frais du village**

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE GOUJON

# JEUX de société

mardi 5 mars

18h30-20h30



## AKWABA

**Samedi 2 Mars** - 20h30 : Class'Eurock 2013 (tremplin musiciens amateurs)

**Jeudi 7 / Vendredi 8 mars** : Stage Burlesque avec Juliette Dragon. Ouvert à toutes ! réservation au 04 90 22 55 54

**Vendredi 8 mars** - 21h : The Hillbilly Moon Explosion + Pasteur Guy disc jockey (concert rock'n'roll / rockabilly)

**Mardi 12 mars** - 10h : Je n'ai absolument Pas peur du loup (spectacle jeune public, séance scolaire)

**Vendredi 15 mars** - 20h30 - Foll'Avoine présente : La Solitude des Abeilles (spectacle musical en italien sur-titré)

**Samedi 16 mars** - 21h : Natty Jean + Dias (concert de reggae)

**Samedi 23 mars** - 21h : Broc + Moky (soirée chanson rock - nouveau projet du batteur des Têtes Raides et d'un auteur compositeur d'Olivia Ruiz)

**Samedi 30 mars** - 20h : Maniacx + The Gard + Cous R2R + Radikal Bass (soirée hip hop)

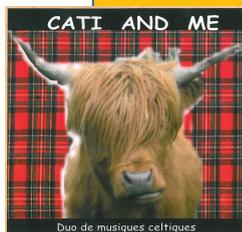
## ST PATRICK'S DAY SAMEDI 9 MARS

Salle de l'Arbousière / Chateaufort de Gadagne

### SOIREE CELTIQUE AMBIANCE PUB IRLANDAIS AVEC

• 19h30 initiation danses celtiques

• 21h concert & soirée musicale



Tarif : 10 € / une conso offerte

Bar & petite restauration sur place

### LES VIEUX CRAMPONS

Renseignements et réservations :

Thierry Gouven 06 89 45 50 77

## Ecole Saint Charles

Pour le Mardi Gras, les enfants sont allés défiler dans les rues du village, accompagnés de leurs enseignantes et de nombreux parents, heureux d'avoir revêtu leurs plus beaux costumes. Tout ce petit monde s'est rendu, aux côtés de la directrice Sabrina Martel, au Jardin d'enfants de la commune. De petites comptines, de petits chants en anglais et en français ont été présentés aux jeunes bambins. Ce fut un joyeux moment de partage ! Vive Mardi Gras ! Vive le Carnaval !

Le vendredi 12 avril (dès 19h pour la restauration), aura lieu à la salle de l'Arbousière, une grande soirée déguisée organisée par l'APEL de l'école Saint Charles, avec un défilé à la clé et un concert avec les enfants. Il vous est demandé de jouer le jeu à votre tour, et de venir vous aussi déguisés... Un concours élira le plus beau déguisement. Cela promet une belle soirée pour les enfants ! La soirée est ouverte aux familles, amis et habitants du village.

Merci de votre participation !

## LI BON VIVÈNT

Le Conseil d'Administration a procédé à l'élection du bureau :

**Présidente** : Éliane Rolland ; **vice-présidente** : Régine Hugues ; **trésorier** : Hervé Hugues ; **trésorière adjointe** : Martine Groelly ; **secrétaire** : Andrée Llorca ; **secrétaire adjointe** : Maryse Flammini.

**Samedi 2 mars** : Repas dansant *costumé*, à l'Arbousière, 12 h 30, avec *Marco Imperatori*. (Adhérents : 30€, non-adhérents : 35€). Les participants sont invités à se déguiser, s'ils le désirent.

**Mardis 5 et 19 mars** : jeux de société, 15 h, salle Anfos Tavan.

**Samedi 23 mars** : Sortie à Eyguebelle, repas à Mercuriol (Porc à la broche), après-midi dansant. 50€

Renseignements et inscriptions :

Éliane Rolland : 06 30 63 63 54

Hervé Hugues : 06 71 52 71 96

Courriel : [asslbv@laposte.net](mailto:asslbv@laposte.net)

## CINEMA LA STRADA

Prochaine séance le mercredi 13 mars, à 20h30 à la salle des Pénitents. A l'affiche : **Alceste à Bicyclette**.

Au sommet de sa carrière d'acteur, Serge Tanneur a quitté une fois pour toutes le monde du spectacle. La fatigue d'un métier où tout le monde trahit tout le monde. Désormais, Serge vit en ermite dans une maison délabrée sur l'île de Ré... Trois ans plus tard, un acteur de télévision adulé des foules, abonné aux rôles de héros au grand cœur, débarque sur l'île. Il vient retrouver Serge pour lui proposer de jouer «Le Misanthrope» de Molière. Serge refuse tout net et confirme qu'il ne reviendra jamais sur scène.

## Stéphane Daniel chante Gadagne

Enfant de notre village, **Stéphane Daniel**, auteur-compositeur-interprète, a largué les amarres « la guitare à la main et les accords plaqués au beau milieu du cœur ». Son village natal lui a inspiré une chanson « **Gadagne** », et Stéphane en a fait un single, en septembre dernier. Cette sortie était naturellement accompagnée en janvier par un clip vidéo tourné dans notre village, et mettant en scène plusieurs de nos concitoyens. La présentation officielle en a été faite à la salle des Pénitents, et a reçu une belle ovation.



Ce clip est visible sur internet, sur *youtube* et *dailymotion* en français et sur le site de *Collectif Provence* en provençal.

## TENNIS CLUB

Le *challenge des vignes* qui a vu le jour en 2011, est un beau mélange de tennis loisirs et de championnat homologué.

Notre équipe I défait la formation de Sorgues. A l'issue de la rencontre, l'invincibilité se maintient. Résultat : un nul 2/2. G. Parayre et JL Bosc ont dû s'incliner. Il fallait alors deux rencontres décisives. JC Guy a donné l'exemple en ne laissant que des miettes à son adversaire. Un sec 6/1-6/1 accroît le suspens pour le double. C'est encore J.Claude qui a fait le boulot, associé à JL Bosc.

L'équipe II recevait Châteaufort et ne comptait aucune victoire avant la dernière journée de la phase *aller*. Mais D.Lacroux a pulvérisé son adversaire dans un set tonitruant (6/2), de quoi dégouter son adversaire qui s'est permis de jeter l'éponge. Carton rouge pour ce joueur allergique au vent.

Dans la foulée de la spirale ascendante, Jean Boyer et Pierre Georges, très concentrés et agressifs, ont obtenu le 2<sup>e</sup> point. Christian Payeux ayant buté sur des rafales puissantes, restait un point à glaner pour un éventuel succès. Finalement, c'est le capitaine Georges Cazeaux, retrouvant sa fougue d'antan, qui s'en est chargé en déroulant toute la panoplie d'amortis, de contrepieds et de lobs appropriés. 7/5-6/2 : un score sans appel ! Désormais, une victoire peut en cacher une autre.

## TAGADAGNE

Le **Caramentran** aura lieu le **samedi 6 avril**. Rendez-vous vous est donné, vous et vos enfants costumés, *parking des Acacias* (devant l'école maternelle Pierre Goujon). **14h** un stand de maquillage sera mis en place devant l'école ; **15h** départ du défilé à travers les rues du village.

Vous trouverez à acheter des confettis au prix de 0,50 €, avant et pendant le défilé. Après le défilé dans le village, le jugement aura lieu au Plateau de Campbeau. Nous vous proposerons ensuite de goûter tous ensemble salle Paul Mille.



Nous rappelons :

- aux parents qui souhaitent offrir des *gâteaux maison*, qu'ils pourront les apporter le 5 avril à l'école maternelle à partir de 8h30 ou, de préférence, à la salle Paul Mille de 9h30 à 11h00, le 6 avril.
- que l'on doit prévoir des *instruments* pour faire du bruit,
- que les enfants seront placés sous la seule responsabilité de leurs parents
- que les *pétards* sont strictement interdits.

## ASKR KARATE

Début février a eu lieu un inter-clubs organisé par l'équipe de à Saint-Saturnin, qui a vu de jeunes karatékas combattre dans un esprit sportif et martial. Nos jeunes Castelnovins ont pu y démontrer leur détermination pour se placer sur les marches du podium et nous pouvons saluer leurs résultats. : Lucas Besson 1<sup>er</sup> en Poussins et Théo Besson 2<sup>e</sup> en Pupilles.



Pour plus de renseignements sur le **Karaté**, **Body-Karaté** ou le **Krav Maga** (*self défense*) : [www.askr-karate.com](http://www.askr-karate.com) ou au 06 81 87 03 73.

## FOYER RURAL

**Rappel** : *stages de musiques actuelles* ouverts à tout musicien amateur, tout âge : du 15 au 19 avril, afin de préparer le concert *Rock en Stock* du samedi 1<sup>er</sup> juin à Akwaba. *Contenu des stages* : *Choix d'un répertoire, technique du jeu en groupe, enregistrements de répétitions et maquettes avec ordinateurs (MAO), travail du chant, composition, écriture, les effets et le son en général*

Tarifs : 30€/2 jours, 15€/1 jour (+ concert).

**Stage de musique assistée par ordinateur Samedi 16 mars** de 9h à 12h au Château de la Chapelle.

*Contenu* : *Exercices et apprentissage sur le logiciel CUBASE (enregistrement home studio, mixage)* - Tarif : 10 €

**Samedi 23 mars**, 10h30 à la Médiathèque. *Contenu* : *Apprendre à utiliser le logiciel Guitar Pro6 / Ecrire, réviser son solfège* - Tarif : 6 €

Toutes les infos sur [www.frlgadagne.fr](http://www.frlgadagne.fr).  
Contact : Eddy Lemaire 06 13 20 73 62 ou FRL 04 90 22 12 63

### Week-end ski de fonds & raquettes

**Samedi 9 et Dimanche 10 mars à Roybon**

Nombre de places limité. Vous pouvez vous inscrire auprès de René et Anne Charles au 04 90 22 16 83

Le tarif est de 48€/adulte et un acompte de 10 € est souhaité pour valider votre réservation.

### Danse traditionnelle

**vendredi 8 mars**, 19h-0h (confirmés, puis débutants). Apportez votre pique-nique.

**vendredi 22 mars**, 19h30-21h (tous niveaux).

Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42.

## VIE PAROISSIALE

### Dates à retenir en mars

Tous les vendredis de carême, chemin de croix à l'église à 15h.

**24 Rameaux**, : messe à 10h

**28 Jeudi** : Saint messe à 18h30 (*Cène du Seigneur avec lavement des pieds*)

**29 Vendredi Saint** à 15h à Jonquerettes (*Adoration et Vénération de la Sainte Croix*)

à 17h15 dans les rues de Gadagne, *Chemin de Croix* avec la participation des enfants du catéchisme et de l'aumônerie du Thor

**30 Samedi**, vigile pascale, à 21h à Gadagne

**31 Pâques**, messe à 10h

Il vous sera également proposé une conférence pendant le Carême sur le thème de la foi ainsi qu'une veillée pénitentielle (lieu et date vous seront communiqués par les annonces paroissiales).

### Secours Catholique

Pour que nous puissions avoir une meilleure connaissance du Secours Catholique, nous organiserons avec la le secteur peinture du Secours Catholique de l'Isle sur Sorgue, une exposition de treize tableaux d'enfants, du 20 au 23 mars, à la maison paroissiale, 1 rue des bourgades (des précisions seront données par affichage)

*Bonnes fêtes dans la joie du Christ ressuscité.*

## VELO CLUB

La vie du club, comme chaque saison, a été mise en veilleuse et elle a même été brièvement interrompue car la météo a été très défavorable. En effet, après l'annulation de plusieurs entraînements, la première journée des samedis piste de Cavaillon a elle aussi été annulée à cause des intempéries, si bien que les compétiteurs n'ont commencé la saison que lors de la deuxième rencontre le 9 février. Les résultats ont été mitigés et nos coureurs n'ont pas encore renoué avec la victoire, mais des places honorables au classement général, dont une 2<sup>ème</sup> place de Jullien Guy en cadets (*en tête sur la photo ci-dessous*) et une 3<sup>ème</sup> place pour son frère Florian en benjamins.



Du côté des activités ludiques, notre club, contacté par ASO, organisateur du tour de France et de Paris-Nice, aura six coureurs : Fabre Pauline, Galanti Mélissandre, Fabregoule Geoffrey, Zamagna Vincenzo, Guy Julien et Galanti Maxence, qui vivront de l'intérieur, dans les voitures des directeurs sportifs, la cinquième étape de Paris-Nice et qui précéderont les professionnels lors des vingt derniers kilomètres (ascension de la montagne de Lure) de cette étape Châteauneuf du Pape-Lure .

Le **10 mars**, sortie pique-nique et randonnée cycliste dans la vallée du Toulourenc à Saint Léger, et le **30 mars**, repas annuel du club avec paëlla au menu à l'Arbousière. Renseignements et informations : [fredvige@cegetel.net](mailto:fredvige@cegetel.net) ainsi que sur le blog : [vctg.sport24.com](http://vctg.sport24.com).

## ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

C'est dans une grande convivialité que s'est déroulé notre après-midi *charra en Prouvençau*. Avèn parla... Bonne humeur et petites douceurs.



**A retenir** : Vendredi 5 Avril à 20h30 - salle de l'Arbousière l'Escolo fêtera ses 20ans. Une veillée exceptionnelle, après la chorale de l'Escolo et l'intermède de Pierre Courbet, le groupe *Counvivènço* (12 musiciens et chanteurs) nous présentera un programme musical de grande qualité. Entrée gratuite - tombola - oreillettes et pâtisseries pour terminer la soirée.

## RETRouvAILLES 2013

L'Amicale des Anciens Elèves Goujon va commander, à la Cave Coopérative, une série-collector, limitée et numérotée, de Côtes du Rhône Rouge. Chaque bouteille portera une contre-étiquette **Cuvée Spéciale Pierre Goujon, Retrouvailles 2013** qui sera, aussi, illustrée soit d'une photo standard (*Vue générale du Groupe Scolaire et Village*) soit d'une photo de classe de votre choix que vous nous aurez fait parvenir, en pièce jointe, par internet, sous la forme d'un fichier numérique jpeg.

Réservez une ou plusieurs de ces bouteilles souvenir que vous pourrez offrir et qui vous rappelleront ces **Retrouvailles** tant attendues.

En renvoyant, dès aujourd'hui, (en tous cas, avant le 30 avril) le coupon-réponse ci-dessous, vous faciliterez la tâche des Organisateurs et contribuerez au succès de ce Rassemblement placé sous le signe de l'Amitié et de la Convivialité. Merci à tous.

Veuillez découper et renvoyer le coupon-réponse ci-dessous à :

**Monique et Robert Coquel, 480 chemin des Aïgardens - 84 470 Châteauneuf de Gadagne, accompagné d'un chèque à l'ordre de « Amicale des Anciens Elèves de Pierre Goujon, CCP 230960 42 H 029 MARSEILLE »**

### Coupon-réponse

Nom/prénom :

Nombre de participants :

Adresse postale :

Adresse électronique :

#### Sondage

Sauf imprévu, nous comptons participer le **1er juin**, à la visite et au vernissage de l'expo *Souvenirs d'Enfance, sur les chemins de l'Ecole* : **oui non**

Le **2 juin**, au pique nique et aux animations dans le Parc de l'Arbousière :

Nous porterons notre repas **oui non**  
Nous achèterons sandwiches et desserts sur place **oui non**

Réservation **Cuvée Spéciale Pierre Goujon Retrouvailles 2013** :

Veuillez trouver ci-joint, pour la réservation de      bouteilles de CDR à 10 €.

un chèque de            Euros à l'ordre de **Amicale des Anciens Elèves de Pierre Goujon**

Pour illustrer la contre-étiquette, je choisis la photo standard, *vue générale du Groupe scolaire et du village* **oui non**

Je vous enverrai par email à : [romoco@wanadoo.fr](mailto:romoco@wanadoo.fr), une photo numérisée de mon choix : **oui non**

(entourer la mention utile)

## AMOUROUS DE LA NATURO

Pèr forço gènt, faudrié que faguèsse tout l'an, un tèms coumo aquest d'uno gènto matinado de mai, em'un soulèu esbriaudant. Mai me sèmblo que vau miés que li sesoun siegon coume soun.

Bord que li cambiemen de temperaturo an un'encidènci sus l'ativeta umano e fan travaia à-de-reng, de persouno coumo aquelo que vèndon de glaço, de capèu de paio o de maiot de ban l'estiéu, e tambèn li marchand de cacho-nas, de braio de velout e de passo-mountagno en ivèr.

Es segur qu'au printèms, fai forço plesi de remira l'espandimen de la naturo dins touto sa frescour, en proufichènt tambèn de l'alougamen di journado! Mai, me sèmblo pamens, qu'es l'autouno qu'es la sesoun la mai acoulourido e countrastado! Se pòu vèire dins la naturo milanto coulour que podon cambia d'uno matinado à l'autro. E qu'auqui fes, de vertadièro tempèsto em'un mistralas à derraba la coua is ase, coume se poudié dire à passa tèms, qu'empourton li téulisso de vièio granjo! Mai tambèn, de fourmidable nivo e nivoulas, countrastant emé lou cèu que s'enlumino de poulids uiou!

Arribo que tout se debano d'un autre biais, durant li courto journado dóu mes de desèmbre, alor que de nèblo eigrassouso se rependon sus lou cous de la pichòto sorgo. Aquèsti nèblo floutejon sus l'aigo, e persiston proun de tèms en esperant que lou soulèu de la matinado li fague fugi.

Es tambèn, en aquelo sesoun que lou mai magnifi fenoumeno de la naturo se proudui : quouro un ourage s'arresto, nous aparèisse, coumo pèr miracle, l'ars de sedo i tant poulido coulour!

Quouro pantaie de tout acò, m'arribo de me dire que, mume se lis ome soun capable de coustruire li catedralo, arribaran jamai à egalisa la naturo dins la simpleta e la bèuta de sis obro !

**Pèire Courbet, de Castèunòu**

## AMOUREUX DE LA NATURE

*Pour beaucoup de personnes, il faudrait qu'il fasse toute l'année, un temps comme celui d'une matinée de mai, avec un soleil resplendissant. Mais il me semble qu'il vaut mieux que les saisons restent ce qu'elles sont.*

*Car, les changements de température ont une incidence sur l'activité humaine et font travailler tour à tour, des personnes qui vendent des glaces, des chapeaux de paille, des boissons fraîches ou des maillots de bains en été, mais aussi des marchands de cache-nez, de pantalons de velours et de passe-montagne, l'hiver.*

*Il est sûr qu'au printemps, cela fait bien plaisir d'admirer l'épanouissement de la nature dans toute sa fraîcheur, tout en profitant de l'allongement des journées! Mais il me semble, néanmoins, que c'est l'automne qui est la saison la plus colorée et contrastée. On peut voir des milliers de couleurs changer d'une matinée à l'autre. Et parfois, de véritables tempêtes, avec un fort mistral, «à arracher la queue des ânes», comme on disait autrefois, qui emportent les toitures des vieilles maisons. Mais également, de gros nuages noirs et lourds, contrastant avec le ciel qui s'illumine de jolis éclairs!*

*Il arrive parfois que tout se déroule différemment, durant les courtes journées du mois décembre, alors que des brouillards très épais, se répandent sur le cours de la petite sorgue. Ces brouillards persistent assez longtemps, en attendant que le soleil de la matinée les dissipe.*

*C'est également en cette saison que le phénomène le plus marquant de la nature se produit : lorsque l'orage cesse, apparaît comme par miracle, l'arc-en-ciel aux si belles couleurs!*

*Lorsque je pense à tout cela, il m'arrive de me dire que, même si les humains sont capables de construire des cathédrales, ils n'arriveront jamais à égaler la nature dans la simplicité et la beauté de ses oeuvres!*

## Les Musicales de l'Arbousière

**Dimanche 24 mars à 16h**

Quatuor à cordes  
**ARRANOÀ**



*Formé en 2009, le Quatuor Arranoà, (initialement Quatuor Kairos), est lauréat du Prix Bonnat décerné par l'Académie Internationale Maurice Ravel de Saint-Jean-de-Luz, et a remporté le Prix spécial Proquartet au Concours International FNAPEC à Paris en 2012.*

*Les membres du Quatuor Arranoà s'investissent avec passion et talent dans le panorama chaleureux aux multiples aspects de la musique de chambre d'aujourd'hui.*

**Entrée 12 € (gratuite pour moins de 12 ans)  
Renseignements 04 90 22 22 28**